



Déclaration du SNUipp-FSU 06

CTSD du 6 février 2019

Monsieur le Directeur Académique,

La répartition académie par académie des postes créés pour la rentrée 2019 a été dévoilée par le ministère de l'Éducation nationale en décembre, avec zéro moyen supplémentaire pour treize académies. Ainsi dans de très nombreux départements les dotations sont négatives et les cartes scolaires s'annoncent redoutables...

Celle par département a ensuite été communiquée mi-janvier par le Rectorat avec +14 postes pour les Alpes-Maritimes, pour une prévision d'effectifs légèrement en baisse.

S'agissant de l'école maternelle, nous voudrions rappeler ici le constat récent fait par le Défenseur des droits, Jacques Toubon, qui recommande dans son rapport annuel du 19 novembre dernier d'améliorer le taux d'encadrement en maternelle « de manière significative afin d'assurer au mieux la mise en œuvre des programmes ». La France se classe en effet parmi les pays au plus mauvais taux d'encadrement en maternelle, c'est-à-dire aux effectifs les plus lourds, juste derrière le Chili et le Mexique ! 53,6% des classes en maternelle dépassent 25 élèves. C'est ce que dénonce de façon récurrente le SNUipp-FSU qui revendique des effectifs inférieurs à 20 élèves en Education Prioritaire, et à 25 élèves partout ailleurs sur le territoire.

Comme nous avons eu l'occasion de l'exprimer en CTA, le gouvernement aurait pu profiter de la baisse démographique que nous connaissons pour améliorer les taux d'encadrement dans les écoles. Mais à contrario, le Ministère a choisi de baisser notre dotation. Et l'on entend à tous les échelons, national, académique justifier les dotations catastrophiques du secondaire par une priorité accordée au premier degré !

Car si nous insistons sur les effectifs trop chargés, c'est justement parce qu'ils rendent le travail plus difficile, compliquent indiscutablement les conditions d'apprentissage des élèves et plus généralement les conditions de travail des enseignants, qu'ils sont sources de tensions et de difficultés. Et cela, sans même évoquer l'augmentation du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou hautement perturbateurs.

Nous observons d'ailleurs que dans vos propositions aucune ne concerne les postes RASED, or les besoins dans les circonscriptions existent bel et bien. Pas d'annonce non plus d'ouverture d'ULIS école... Nous souhaitons obtenir des avancées sur ces deux sujets au cours de ce CTSD, et plus globalement sur l'ensemble des moyens ASH.

C'est d'ailleurs sur la revendication de défense des Services Publics, dans une période où ils sont attaqués frontalement avec CAP 2022, jusqu'à mettre en pâture leur devenir au sein d'un « Grand Débat » que le SNUipp-FSU 06 a appelé à la grève le 5 février prochain : parce que l'École publique et laïque doit rester un Service Public de qualité et de proximité.

Nos collègues, nous avons l'occasion de le souligner maintes fois en instance, donnent beaucoup, s'engagent quotidiennement, s'investissent pleinement. Ils doivent être appuyés dans leur mission par une baisse significative des effectifs dans toutes les classes.

Parce que l'école est à nos yeux un investissement et non pas un coût, nous dénonçons des choix politiques et budgétaires qui ne soient pas à la hauteur des enjeux d'une école que nous appelons de nos vœux : ceux de la réussite de tous, de la justice sociale, de l'émancipation citoyenne.

Après un premier échange nourri lors du groupe de travail sur la base de documents de travail de qualité pour lesquels nous remercions les services, les élu-es SNUipp-FSU se présentent devant vous déterminé-es à faire entendre la voix des personnels qui se sont mobilisés ce jour pour défendre des conditions de travail dignes et favorables à la réussite de leurs élèves. Nous vous demandons de les écouter au cours d'une séance de travail où vous savez pouvoir compter sur le sérieux du travail paritaire accompli et le caractère constructif des propositions du SNUipp-FSU.

Sur la méthode de travail, nous souhaitons, suite à notre contribution écrite, que vous nous indiquiez les mesures envisagées. Nous demanderons dans la foulée une interruption de séance. Ensuite nous vous demanderons d'étudier toutes les situations dans le détail.